



Département de l'Environnement, des Ressources Naturelles de l'Agriculture et du Développement Rural
(DERNADR)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE



Positionnement du CRSA – AC pour le contrôle des
TADs en Afrique Centrale



2^{ème} Réunion GPE sur la PPCB, Lusaka, Zambie du 23 au 25 Juillet 2024

Dr Baschirou
Moussa Demsa
Consultant de la
CEEAC pour le
développement des
ressources animales

<https://ceeac-eccas>



PLAN DE PRESENTATION



- I. Profil de la CEEAC : Position géographique, Arrangements institutionnels, Effectifs des cheptels, Prévalence des maladies animales en général et celle de la PPCB en particulier, Stratégie opérationnelle pour le contrôle de la maladie**
- II. Documents d'orientation de l'institution pour le développement de l'élevage en Afrique Centrale**
- III. Mise en place du Centre Régional de Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA – AC) pour faire face aux Maladies Animales Transfrontalières (MATs) et prioritaires**
- IV. Conclusions et Recommandations**

I. Profil de la CEEAC

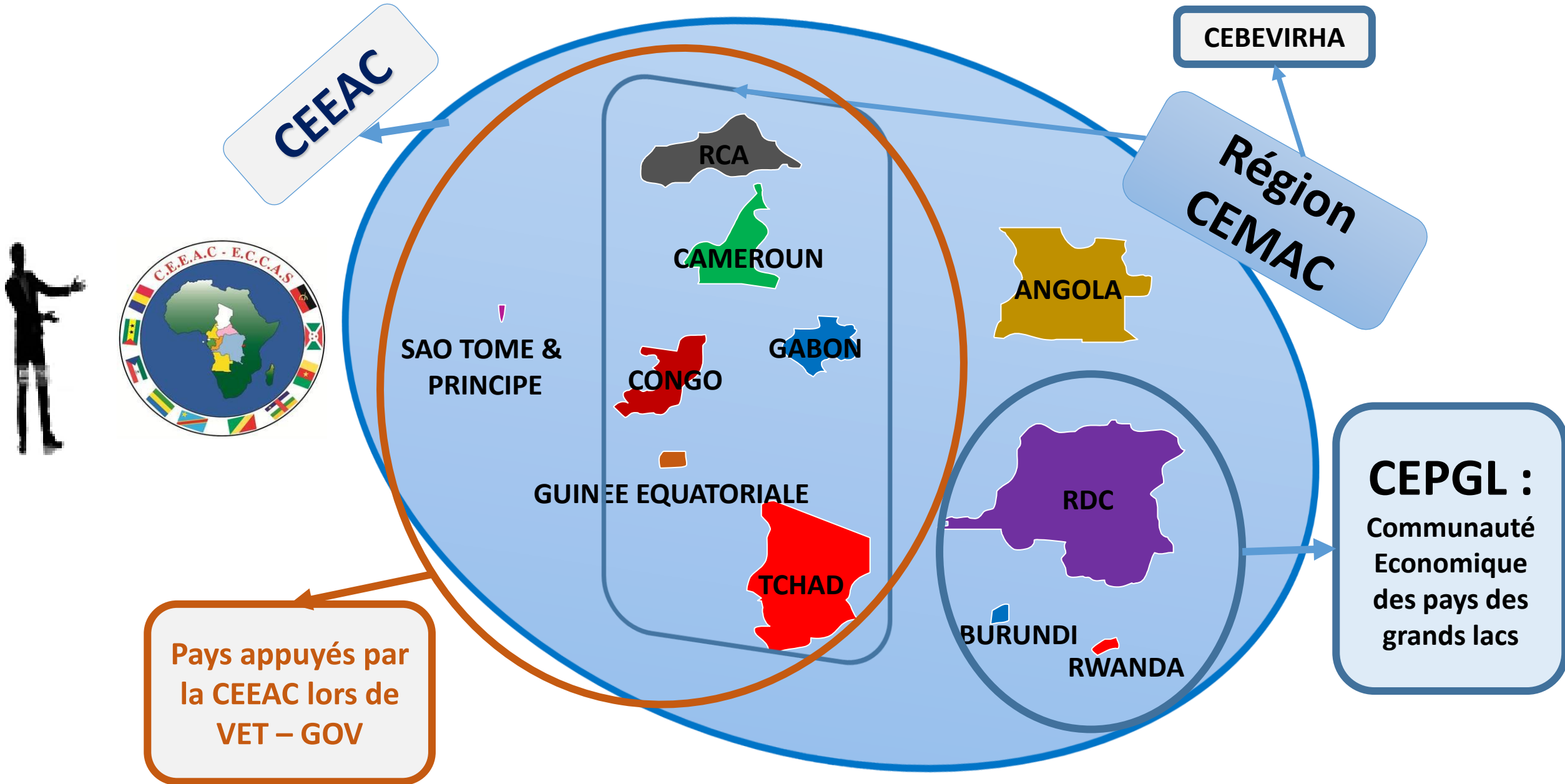


1. Position géographique

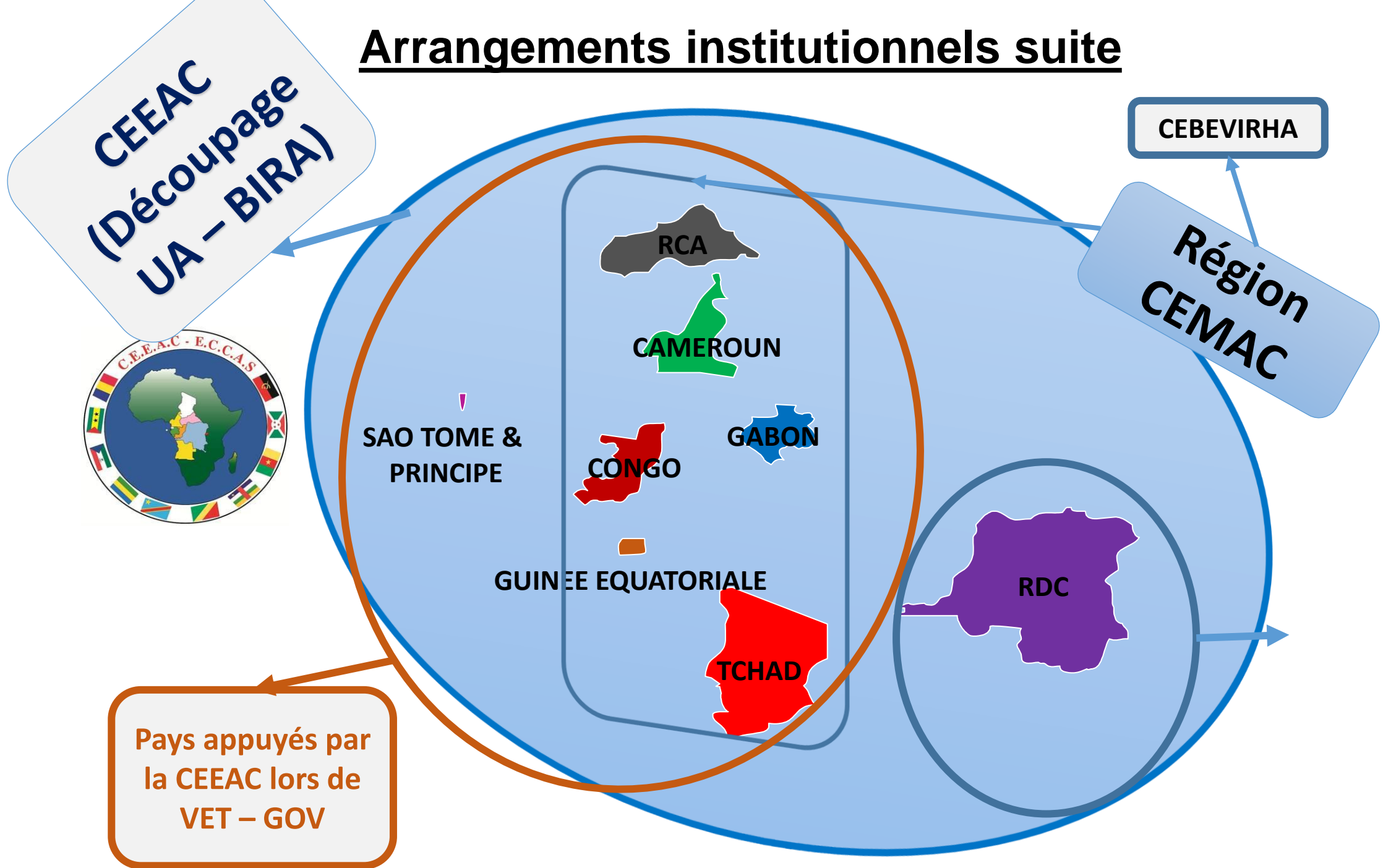
La CEEAC est une Communauté Economique Régionale de l'Union africaine située au cœur du continent. Elle couvre une superficie de 6.6 million km² avec une population de presque 200 millions de personnes. Elle a 11 Etats Membres. Elle a la seule CER qui partage ses frontières avec toutes les autres CERs de l'UA.



2. Arrangements institutionnels



Arrangements institutionnels suite

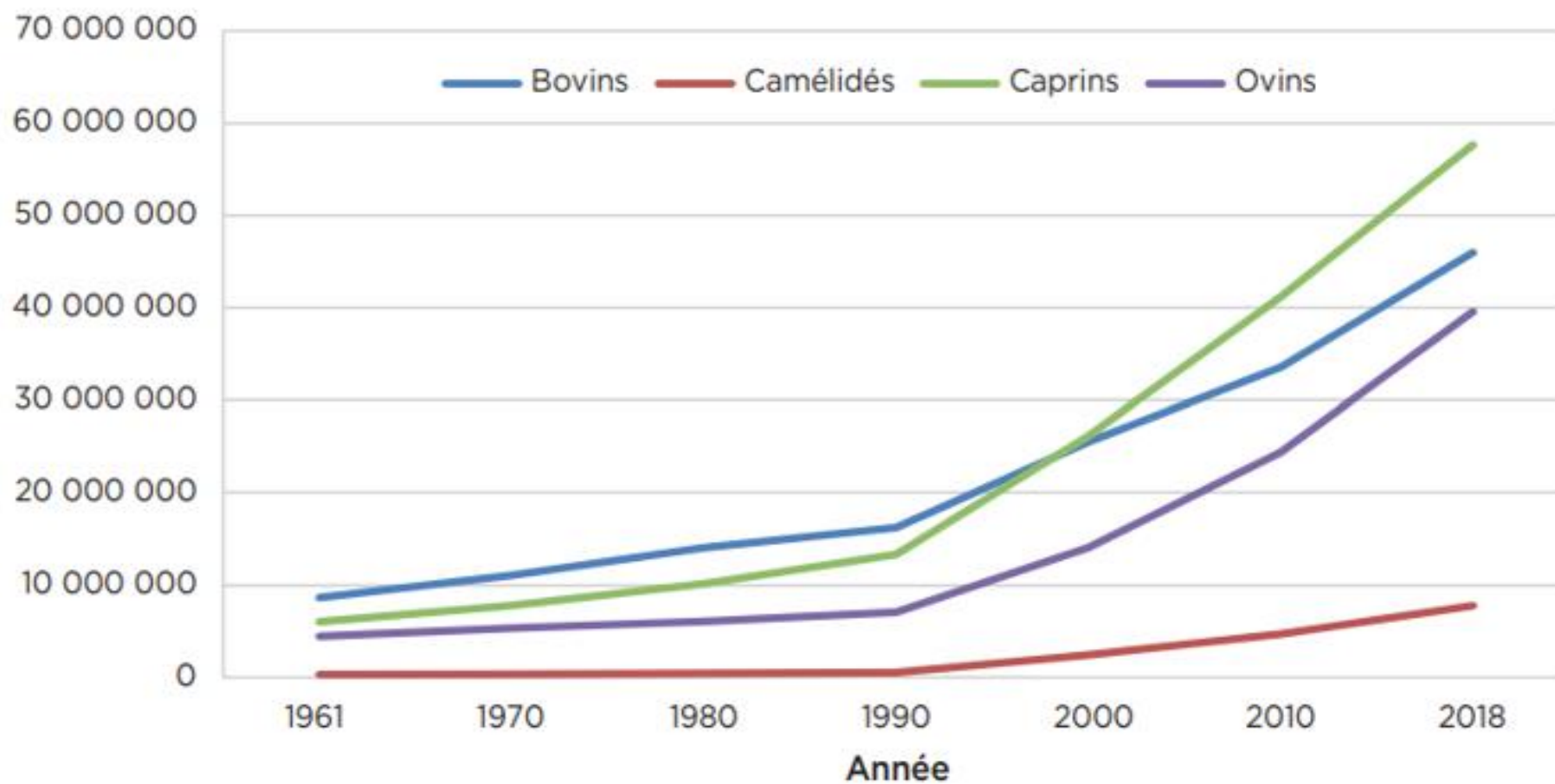


3. Effectifs des cheptels

- Sur le plan économique, l'élevage constitue une activité majeure pour des États comme le Cameroun, le Tchad ou la RCA. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les États membres de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) hébergent environ 46 millions de bovins, 7 millions de camélidés, 57 millions de caprins et 39 millions d'ovins (FAO, 2020). Même si la fiabilité des données peut être discutable, les travaux disponibles indiquent une forte croissance du cheptel depuis les années 1990 selon la FAO. En 2012, il représentait 35 % du PIB agricole et 5,85 % du PIB total de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale ; CENUA, 2012).

Livestock growth in Central Africa from 1961 to 2018

Nombre de têtes de bétail



Source : FAO (2020).

4. Principal facteur limitant pour le développement de l'élevage en Afrique centrale : Prévalence des maladies animales

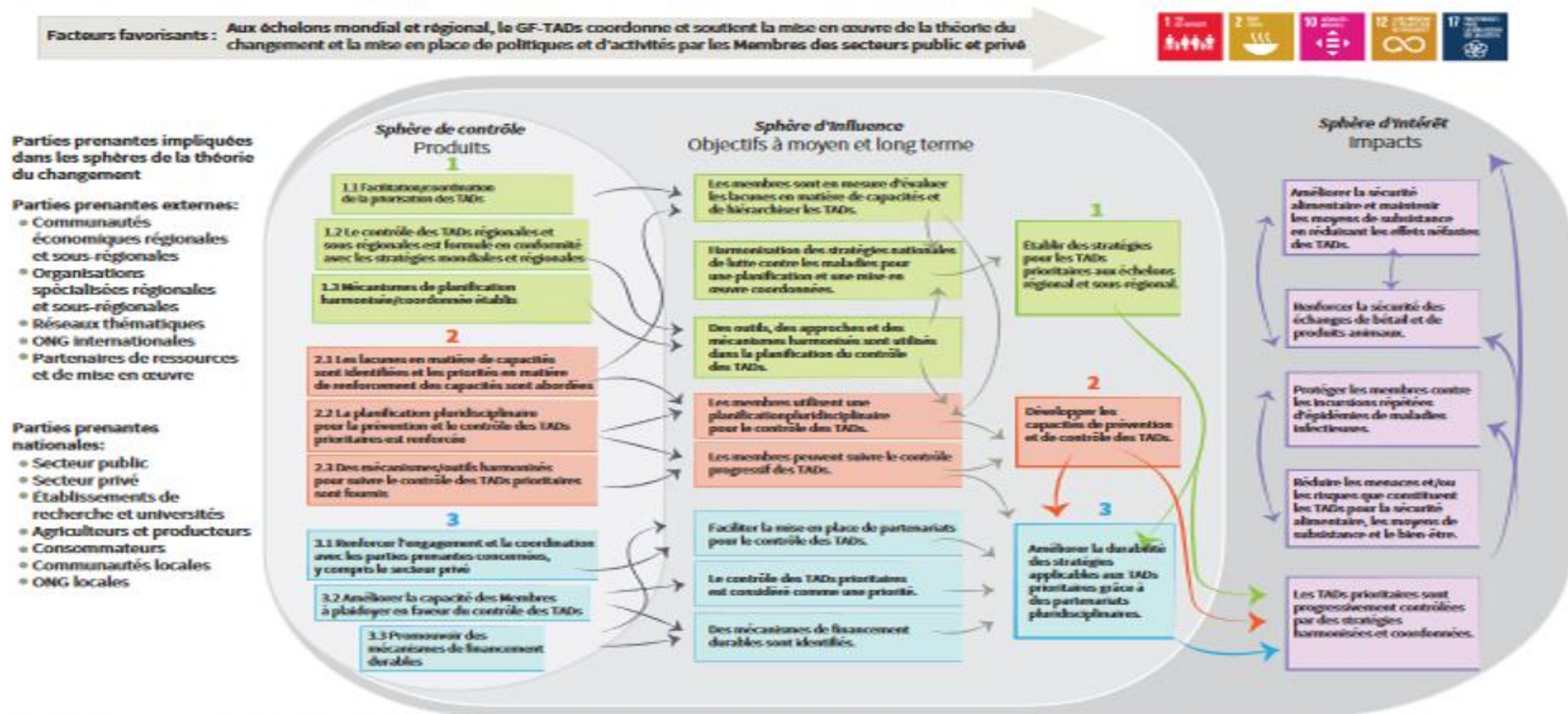
Une des particularités de l'élevage en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier, est la pratique du pastoralisme et de la transhumance à grande échelle. Un système d'élevage permettant de valoriser les herbages saisonniers et les faibles ressources fourragères sur les terres arides et semi-arides. Dans les pays sahéliens, le pastoralisme représente 70 à 90% de l'élevage bovin et 30 à 40% de l'élevage de petits ruminants (Kamuanga et al 2008). Cette transhumance dépasse les frontières des états et favorise la diffusion des maladies contagieuses.

Selon la FAO, la majorité des 117 maladies, infections et infestations répertoriées par l'OIE en vigueur en 2018, sont endémiques en Afrique. En outre, il existe une forte prévalence de maladies non répertoriées par l'OIE qui ont un impact négatif sur la productivité et le bien-être des animaux, sur leur résistance au changement climatique ainsi que sur la santé publique sur le continent. En termes économiques, les maladies animales ont des impacts majeurs à travers la perte directe d'animaux, le coût élevé des traitements, la baisse de productivité, les perturbations du marché, etc.

Comme il est impossible d'élaborer un plan de lutte contre tous ces fléaux, lors de la mise en œuvre du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire (VET – GOV), la CEEAC a participé à un exercice de priorisation des maladies animales en vue de l'élaboration des plans de prophylaxie, a eu lieu et produit les résultats suivants :

- Bovins : Peste bovine, **PPCB** et Fièvre Aphteuse
- Petits Ruminants : PPR et PPCC
- Porcins : PPA
- Volailles : Pestes aviaires
- Chiens et chats : Rage canine

FIGURE 1: Théorie du changement – Stratégie du GF-TADs 2021-2025: la sphère d'intérêt représente les objectifs ultimes de la stratégie, la sphère d'influence les objectifs à moyen terme et la sphère de contrôle les activités primaires ciblées.



La FAO et l'OIE travaillent de manière coordonnée, ensemble et avec d'autres partenaires, pour apporter une assistance technique et un soutien en matière de plaidoyer, sur la base des compétences et des mandats fondamentaux aux échelons national, régional et mondial

Après l'éradication de la peste bovine, la CEEAC est actuellement embarquée sous l'encadrement de la FAO, de l'OMSA et de l'UA – BIRA, dans le processus de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) dont les activités sont actuellement en cours.

La CEEAC se félicite également du leadership affiché par les organisations normatives sus-citées, dans une dynamique positive, pour mener le processus du contrôle et d'éradication de la PPCB, dont les des pertes économiques annuelles sont estimées à 2 milliards USD (AU-IBAR 2011).

5. Prévalence de la PPCB en Afrique centrale

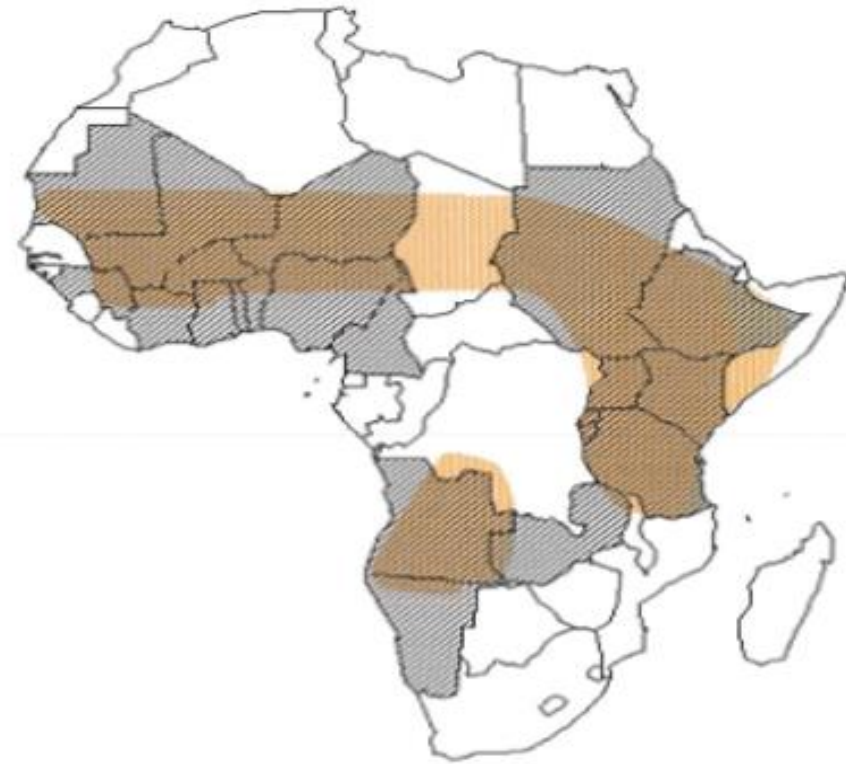
La PPCB comme beaucoup d'autres maladies animales transfrontalières est une pathologie des troupeaux en mouvement. Elle est donc en partie liée au pastoralisme.



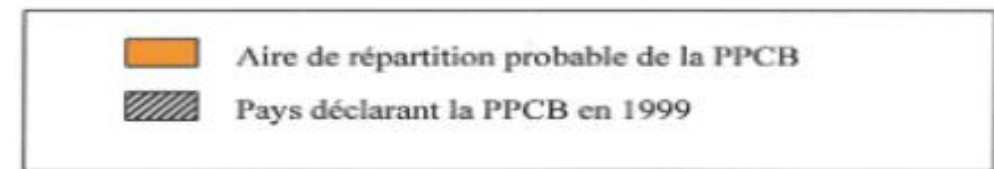
La répartition géographique de la PPCB épouse en général celle des mouvements des transhumants.

En Afrique centrale, il n'y a que quatre pays qui sont concernés par la transhumance. Il s'agit de :

- **Cameroun**
- **RCA**
- **RDC**
- **Tchad**



© CIRAD-EMVT, 1999

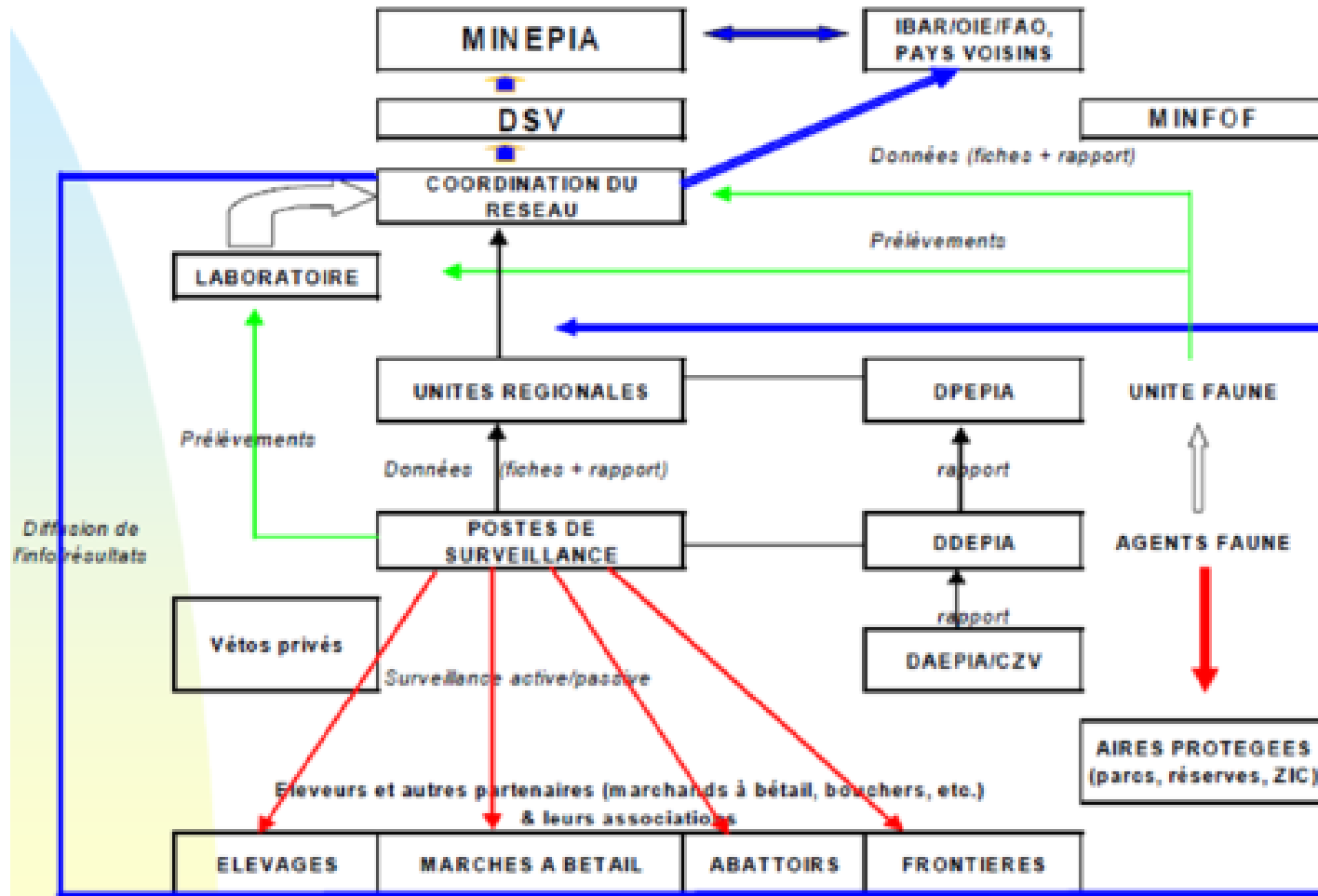


Répartition géographique de la PPCB en Afrique et pays ayant déclarés la maladie depuis 1999 d'après CIRAD EMVT

a) Cameroun

Data transmission circuit

RESCAM - Epidemiosurveillance network for animal diseases in Cameroon



Coordonne aussi les activités du RESEPI en Afrique Centrale





LANAVET

Laboratoire de diagnostic et de production des vaccins contre la PPCB

La prévalence de la PPCB au Cameroun est estimée à 10 pour cent selon plusieurs sources

the 10 priority zoonoses under the "One Health" approach

Network priority diseases

Maladies prioritaires du réseau

1. Fièvre aphteuse,
2. Peste porcine Africaine,
3. Périg pneumonie Contagieuse Bovine,
4. Maladie de Newcastle,
5. Peste des petits ruminants
6. Typhose aviaire
7. Choléra aviaire
8. Maladie nodulaire cutanée
9. Pasteurellose bovine
10. Charbon symptomatique

Maladies Zoonotiques prioritaires

11. Anthrax
12. Influenza aviaire hautement pathogène
13. Rage
14. Tuberculose
15. Ebola

Maladies d'importance économique avec vaccins LANAVET

N°	Agro-ecological Zones	Regions	Priority Zoonoses	Other zoonoses
1	Bimodal rainforest zone	CE, SU and ES	M bovine Tuberculosis	Rabies, MPX, HPAI
2	Monomodal rainforest zone	LT, SW	HPAI	Lassa fever, Ebola, Mb Tuberculosis
3	Highlands zone	OU, NW	HPAI	Anthrax, Lassa fever, Mb Tuberculosis
4	High savana zone	AD	M bovine Tuberculosis	Lassa fever ; Trypanosomiasis ; MPX
5	Sudano-sahelian zone	NO, EN	Rabies	Anthrax, Mb Tuberculosis, Lassa fever

Episystem workshop for PPR eradication in the Lake Chad Basin and Regional Advisory Group

- ✓ Rabies
- ✓ Anthrax
- ✓ HPAI
- ✓ Ebola
- ✓ Bovine Tuberculosis
- ✓ Salmonellosis
- ✓ Lassa fever
- ✓ Trypanosomiasis
- ✓ Monkeypox
- ✓ Brucellosis

b) République Centrafricaine (RCA)

Existence du LACEVET
(Laboratoire Centrale
Vétérinaire) pour le
diagnostic des maladies
animales



MESA avec 7 DRESA et 14
SPESA

DGSV avec 3 Directions , 9
Services, 1 Clinique
Vétérinaire, 1 LACEVET, 3
Labos régionaux;

DGANDE avec 7 DR, 7
services régionaux de santé
animale, 30 Secteurs
d'Élevage et 110 Postes
Vétérinaires.

PlanStratégique
d'éradication de la PPR,
2017



La prévalence globale de la PPCB en RCA est de 12,5%. Cette prévalence est supérieure à celle de la campagne sérologique de 2016 qui était de 7,7% [9], cependant sans différence significative, et cela montre que la PPCB est bien enzootique en RCA.

c) République Démocratique du Congo (RDC)

SENES

La données de la surveillance épidémiologique sont parcellaires. Il est difficile de prédire la prévalence de la PPCB



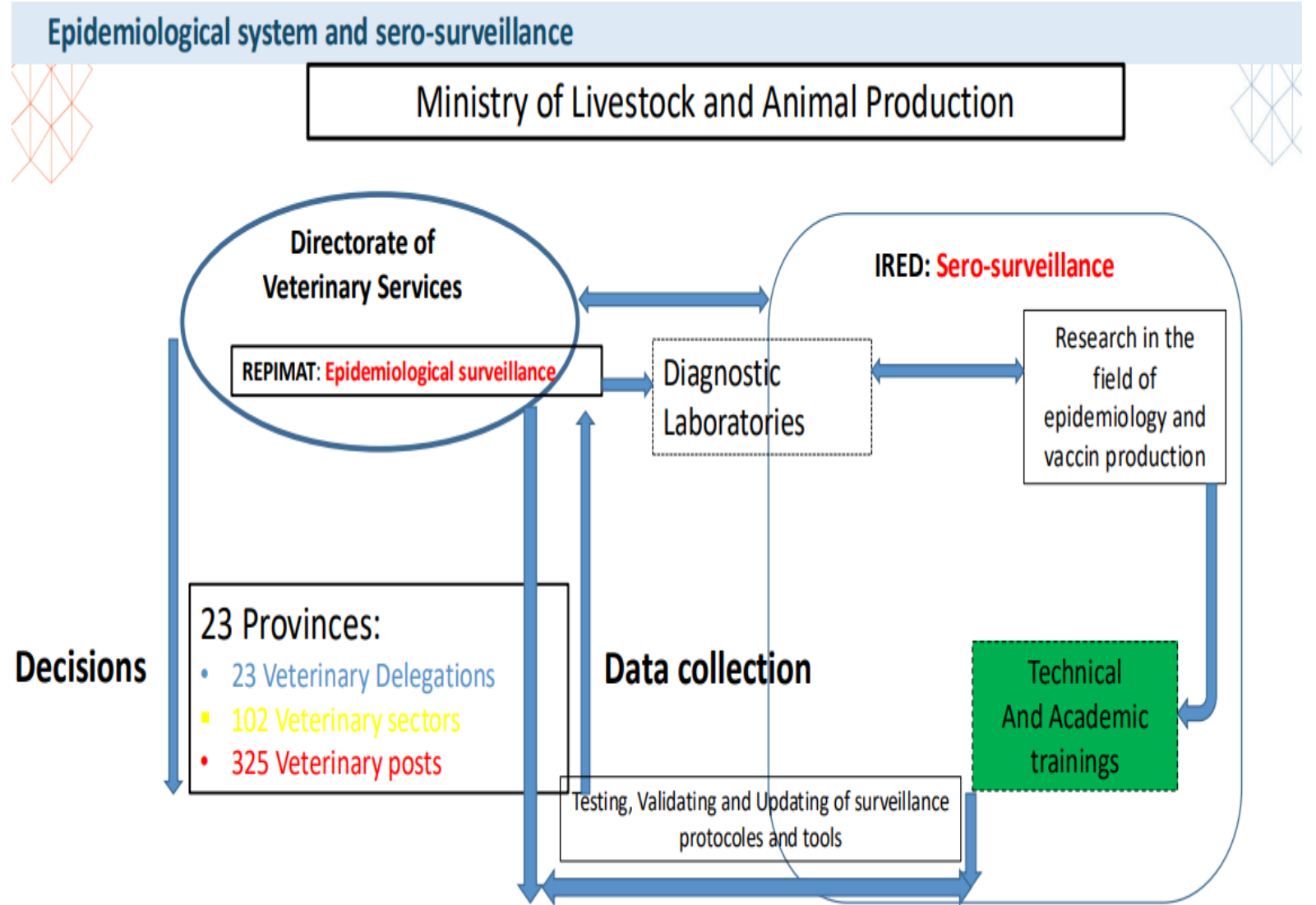
d) Tchad



IRED

Coordonne aussi les activités du RESOLAB EN Afrique Centrale

La prévalence de la PPCB est de 11 pour cent selon plusieurs sources



e) Prévalence dans les autres Pays membres de la CEEAC

- Au Congo (Brazzaville) et au Gabon ce sont des foyers sporadiques qui apparaissent à la suite d'introduction des animaux de commerce venant principalement du Cameroun. Ces foyers sont vite maîtrisés par des abattages systématiques
- En Guinée Equatoriale, la maladie n'est pas signalée faute des capacités de diagnostic
- A Sao Tome & Principe, compte tenu de l'insularité du pays, il y a de faibles chances d'apparition de la maladie sauf si cette dernière survient à l'issue des importations des animaux destinés à l'amélioration génétique du cheptel local.

6. Stratégie opérationnelle pour le contrôle de la maladie en Afrique centrale

Depuis 2003 des voix se sont levées au niveau de l'Union africaine et notamment à Maputo pour mobiliser les investissements en faveur de l'Agriculture en général et l'élevage en particulier

Cette Déclaration a été renouvelée à Malabo assortie de sept engagements et indicateurs y relatifs

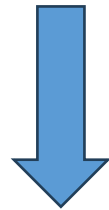
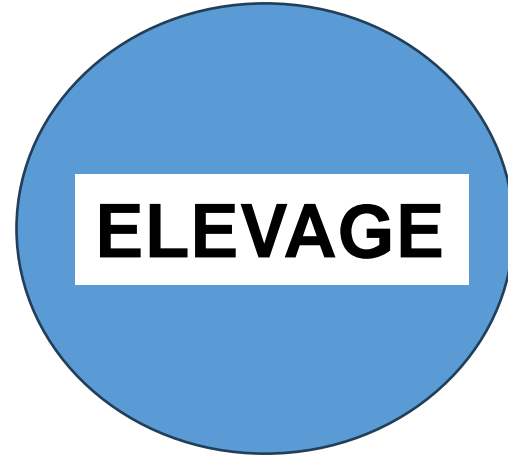
Les résultats étant mitigés et on est en train de penser à un agenda de post Malabo

Par conséquent, il est préférable de changer de paradigme et de trouver un nouveau point d'ancrage de l'agriculture et par ricochet, de l'élevage pour le fixer aux niveaux des agendas qui obtiennent le plus l'attention de la Communauté internationale. Il s'agit de :

- La convention sur les changements climatiques
- La convention sur la diversité biologique
- La convention sur la désertification

FAIT N° 1

AGRICULTURE



**MALADIES ANIMALES
NEGLIGÉES**

Secteur lésé qui ne bénéficie pas assez de financement

Sous – secteur encore plus lésé

Parmi lesquelles la PPCB, véhiculée par les pastoralistes et qui de plus n'est pas une zoonose

FAIT N° 2

La PPCB au contraire de la PPR ne dispose pas de meilleurs outils de contrôle car ni les vaccins et encore moins les antibiotiques sont efficaces

La PPR elle – même, malgré ses bons outils n'a pas encore pu mobiliser les fonds adéquats pour son contrôle

FAIT N° 3

Les transhumants, menacés par l'explosion démographique, les changements climatiques sont en train de quitter leur zone de confort située dans le bassin du Lac Tchad, et pousser le front de la transhumance vers le nord du bassin du Congo qui constitue le second poumon de l'humanité et abrite de nombreuses aires protégées

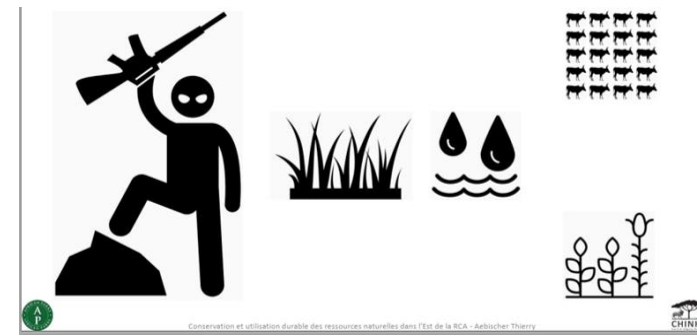
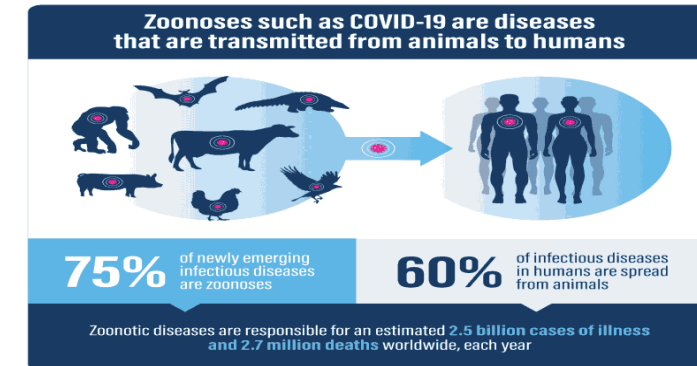


L'entrée des transhumants dans les forêts du bassin du Congo provoque trois inquiétudes :

- Destruction des écosystèmes du bassin du Congo

FAIT N° 4

- Risques d'apparition des zoonoses
- Terrorisme et criminalité transfrontalière





Nouveau Point d'entrée et d'ancrage pour le
contrôle des MATs en Afrique centrale

Dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, pour préserver les écosystèmes éponymes, les pays sont appelés à élaborer les Plans de développement.

Ainsi, les maladies négligées comme la PPCB et qui sont inhérentes aux déplacements des pasteurs dans les aires protégées et qui demandent de gros investissements, seront mises dans le paquet des MATs prioritaires pour avoir l'attention de la communauté internationale en vue de leur contrôle et éradication

Cela marquera la prise en compte des Maladies animales transfrontalières y compris la PPCB parmi les sujets abordés dans les négociations des COP des trois conventions mondiales

II. Documents d'orientation de l'institution pour le développement de l'élevage en Afrique Centrale



1. Les documents d'orientation

Il est important de noter qu'au niveau de la région de la CEEAC, la Direction de l'Agriculture se trouve au sein du Département en charge de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Agriculture et du Développement rural

Les documents d'orientation de la CEEAC pour le développement de l'agriculture et de l'élevage en Afrique centrale y sont alignés. Ce sont :

- La Politique Agricole Commune de la CEEAC (PAC) et,
- Les stratégies et Protocoles y afférents



PROGRAMME DETAILLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (PDDAA)

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE LA CEEAC (PAC-CEEAC)

Faire de l'Agriculture le levier de l'Intégration Régionale en Afrique Centrale

Projet document

**Bilan de la PAC 2015-
2023 et Perspectives à
l'horizon 2040**

Février 2024

Ce document a été conçu grâce à l'appui technique et financier de :



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Et



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN
WEST AND CENTRAL AFRICA

Ainsi que la participation de :



PROPAC



ReSAKSS



AUDA-NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY



La facilitation technique est assurée par :



Plateforme d'Appui au Développement Rural et à la Sécurité Alimentaire en
Afrique de l'Ouest et du Centre

Siège : Saint-Cœur d'Yvoire n°9288 Dakar, Sénégal - Tél : +221 22 849 06 60, Fax
+221 22 849 21 75 - Site : www.leclubrural.org



CEEAC

ECCAS

PROGRAMME DETAILLE POUR LE DEVELOPPEMENT
L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (PDDAA)

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE LA CEEAC (PAC-CEEAC)

*Faire de l'Agriculture le levier de l'Intégration Régionale en
Afrique Centrale*

Projet document



PAC

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE
CEEAC

**Vers une sécurité et souveraineté
alimentaires à l'horizon 2040**

Février 2024



CEEAC

ECCAS

PROGRAMME DETAILLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (PDDAA)

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE LA CEEAC (PAC-CEEAC)

*Faire de l'Agriculture le levier de l'Intégration Régionale en
Afrique Centrale*

Projet document



PRIA
2024-2028

PLAN REGIONAL
D'INVESTISSEMENT AGRICOLE
DE LA CEEAC POUR LA
PERIODE 2024-2028

**Vers une sécurité et souveraineté
alimentaires à l'horizon 2040**

Février 2024

Communauté
Economique des
Etats de
Afrique
Centrale
(CEEAC)



Economic
Community of
Central
African
States
(ECCAS)

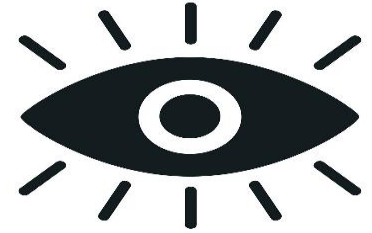
Département de l'Environnement, des Ressources Naturelles de l'Agriculture et du Développement Rural
(DERNADR)



Dr Baschirou
Moussa Demsa
Consultant de la
CEEAC pour le
développement des
ressources animales

Les différents axes de la stratégie de la CEEAC sur la transhumance et la mobilité
pastorale apaisées en Afrique centrale
2025 - 2030

2. Vision de la CEEAC pour le développement de l'Agriculture en Afrique Centrale



La PAC-CEEAC s'inscrit dans «la perspective d'une transformation des systèmes alimentaires en agissant simultanément sur toutes les dimensions de l'économie agricole et alimentaire des pays et des territoires, en vue de renforcer durablement la résilience des populations des États membres de la Communauté ».

La PAC-CEEAC a pour finalité le renforcement de la coopération entre les États membres de la CEEAC dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Cette finalité sera atteinte conformément aux dispositions de l'article 63 du Traité Révisé de la CEEAC, en son chapitre XI, qui fixe les grandes lignes de coopération en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, des ressources animales et halieutiques.

3. Les objectifs de la PAC de la CEEAC

a) L'objectif Général

L'objectif général de la PAC est d'accompagner toutes les initiatives portées par l'ensemble des acteurs de la région (États, OPR, secteur privé) visant une transformation structurelle des systèmes alimentaires pour renforcer la résilience des populations et garantir leur accès à une alimentation saine en tout temps et tout lieu.

b) Objectifs spécifiques

- **OS1** : L'intensification et l'accroissement durable de la productivité et de la compétitivité des chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques dans un contexte de changement climatique ;
- **OS2** : La facilitation du commerce et des échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECAf ;
- **OS3** : L'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au niveau régional.

Du second objectif stratégique de la PAC, doivent découler :

- ❖ La stratégie de l'amélioration de la santé animale en Afrique centrale qui doit être élaboré, et
- ❖ La stratégie sur la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique centrale en cours d'élaboration

Les deux documents stratégiques doivent nécessairement s'aligner sur celui de l'Union africaine concernant la stratégie de santé animale en Afrique



III. Mise en place du CRSA – AC pour faire face aux MATs



Le CRSA – AC a été créé par Décision N°41/CEEAC /XVI/CCEG/15 du 25 mai 2015 prise à N'Djamena au Tchad à l'issue de la mise en œuvre du Programme VET – GOV dans la région de la CEEAC. Le but poursuivi consiste en l'amélioration de l'environnement institutionnel pour permettre à la Commission de la CEEAC de disposer un instrument, un outil lui permettant de faire face aux maladies animales transfrontalières, prioritaires et qui nécessitent l'appui de la collaboration inter étatique et de l'appui de la Communauté internationale pour être jugulée.



Siège du CRSA – AC à N'Djamena au Tchad

Le CRSA – AC pour son bon fonctionnement, doit mettre en oeuvre son plan stratégique qui n'est autre que la stratégie d'amélioration de la santé animale en Afrique centrale. Il doit également contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie régionale sur la transhumance et la mobilité pastorale.

Pour cela, l'institution doit s'appuyer sur ses deux réseaux :

- Le RESEPI (Réseau régional de surveillance épidémiologique)
- Le RESOLAB (Réseau régional des laboratoires)

Les deux réseaux doivent également s'appuyer sur le bon fonctionnement des réseaux nationaux éponymes

IV. Conclusions and recommendations



- La CEEAC à l'instar des autres Communautés Economiques Régionales constitue un maillon important dans le dispositif de controle et d'eradication des Maladies Animales Transfrontalières (MATs) en Afrique et dans le monde et parmi lesquelles la PPCB.
- Pour cela, elle doit s'appuyer sur ses bras séculiers que sont le RESEPI et le RESOLAB pour l'Afrique Centrale

Elle doit signer et / ou renouveler les Memoranda d'Entente avec les organisations normatives du domaine de la santé animale.

Elle doit mettre en place des mesures médicales et sanitaires pour le contrôle et l'éradication des maladies animales transfrontalières et prioritaires.

Elle doit s'engager dans le dialogue entre les CERs pour une meilleure coordination et harmonisation des activités sur la base d'un exercice régulier de benchmarking.



THANK YOU FOR YOUR ATTENTION